on aperçoit confusément, à la lueur des éclairs, la noire silhouette d'un officier qui se tient cramponné à la rembarde de fer.

Aucune lumière, nul feu de position ne dénonce la course rapide du vaisseau-fantôme qui se prépare à attaquer l'ennemi à la faveur de cette nuit de tempête, propice à l'accomplissement de l'œuvre d'engloutissement.

Ainsi que le poisson dont il porte le nom, l' « Espadon » est armé ; mais au lieu d'un dard, c'est une torpille qu'il recèle à son avant.

C'est elle qui éventrera le coursier d'acier qu'elle doit rencontrer sur son fatal trajet. Elle broiera les membrures de fer du monstre, déchirera ses flancs bardés d'acier et, enfin, elle ouvrira la formidable brèche par où la mer s'engouffrera pour achever l'infortuné bolide de mort ; alors que le cuirassé sombre entraînant dans les profondeurs abyssales de l'Océan les innombrables vies humaines qui, confiantes dans sa force, dormaient à l'abri de sa ceinture cuirassée.

Cet horrible holocauste, dont l'idée seule fait frémir d'épouvante et d'horreur, le commandant qui perce les ténèbres du haut de la dunette, avec le farouche capuir d'apercevoir le navire ennemi, est, cependant, prêt à l'accomplir...

L'amiralissime japonais lui a confié la tâche suprême de surveiller la passe de Tsoushima et, s'il aperçoit un cuirassé ennemi, qui aura réussi à franchir le redoutable passage que garde déjà un double chapelet de mines sous-marines, il devra le torpiller, dût-il périr en accomplissant son devoir.

Ah ! non, le commandant Okama n'y faillira pas, car c'est avec une joie amère qu'il se dit que bientôt, peut-être, il aura la chance de rencontrer le croiseur russe dont il guette l'approche avec une impatience frémissante.

Et alors, tel le narwal qui meurt attaché au flanc du cachalot qu'il a transpercé de son dard mortel, il coulera avec son navire s'il le faut ; mais auparavant, sa torpille aura éventré le croiseur ennemi.

En quittant Nagasaki, il a appris la rage dans le cœur, que sa jeune femme et son enfant avaient été capturés par le croiseur « Diana », à bord du transport japonais qui les amenait à Yeddo ; et, maintenant, le navire russe vogue avec sa prise vers Port-Arthur afin d'y débarquer ses prisonniers.

Et en songeant aux souffrances que vont endurer les êtres aimés dans les sombres et humides casemates russes, les doigts de l'officier se crispent sur la rembarde de fer qu'ils étreignent convulsivement.

Ah ! oui, c'est avec une âpre satisfaction qu'il vengera les siens si le Destin lui en offre l'occasion !

Soudain, tout là-bas, *au fond de l'horizon*, un feu scintille pour s'éteindre presque instantanément, mais le commandant l'a aperçu, aussi sent-il frémissement sa lunette marine et il la brague sur cette lueur fugitive.

Il fouille le lointain d'un regard exacerbé d'avoir longtemps fixé le *large* et, tout à coup, il profère une exclamation de joie inouïe :

— C'est un feu de position ! C'est l'ennemi !

Alors du sifflet pendu à son cou qu'il a brusquement porté à ses lèvres, il tire un son strident qui déchire l'air et fait accourir aussitôt l'officier de quart qui se tenait à côté de la barre du gouvernail.

— Branle-bas de combat ! s'écrie le commandant.

Bientôt de l'intérieur du destroyer sort la fourmilière des matelots nippons, et chacun prend son poste de combat sur le pont.

En un clin d'œil les deux pièces de canon de retraite et les projecteurs électriques sont débarrassés de leur capot de toile goudronnée.

Dans le poste d'avant les tubes lance-torpilles sont visités et chargés, après qu'un faible courant a été lancé dans les torpilles afin de s'assurer qu'elles éclateront normalement.

L'officier torpilleur n'attend plus que le commandement de lancer les terribles engins de destruction.

Pendant ces préparatifs de combat le commandant du destroyer n'a pas détaché son regard du point brillant que l'on aperçoit maintenant très distinctement, et qui ne peut être que le feu de position d'un navire ennemi.

Car quel bateau oserait s'aventurer dans cet étroit chenal barré par une double ligne de mines flottantes ? C'était même extraordinaire que celui-ci ait pu la franchir sans en faire exploser *plusieurs*.

Il fallait supposer que la tempête avait rompu les chaînes les attachant à leurs corps-morts, car on ne pouvait s'expliquer autrement leur insuffisance.

Le croiseur ennemi s'avance rapidement et à la lueur d'un éclair qui illumine le ciel le commandant Okama reconnaît un navire du type « Diana ».

Aucun doute n'est possible à cet égard ; ce sont bien les trois cheminées et la forme spéciale de la poupe des croiseurs de cette série qu'il vient d'apercevoir.

Mais alors, songe l'officier, effreusement ému, c'est donc le « Diana » que l'amiral russe aura chargé d'éclairer le marché de l'escadre, car le seul navire qui lui ressemble, le « Pollawa », est actuellement au cap St-Jacques avec la division Nebogatoff.

A cette effrayante pensée une angoisse mortelle lui étreint le cœur : sa femme et son enfant sont à bord du cuirassé que son devoir l'oblige à torpiller.

Oh ! l'horrible anxiété !

Les yeux écrouisés, l'officier cherche à percer les ténèbres avec le fol espoir de s'être trompé ; mais, hélas ! il comprend l'inanité de son ardent désir quand le lieutenant qui se tient à ses côtés murmure à son oreille :

— C'est le « Diana ! »

— Malédiction ! rugit le commandant d'une voix rauque.

Une lutte affreuse se livre dans son esprit bouleversé :

— Sera-t-il le bourreau de sa femme adorée ? Va-t-il sacrifier son enfant chéri, ou se rebellera-t-il traître à son serment et failli-t-il à son devoir ?

Pâle comme la mort, il se sent défaillir pendant que le navire ennemi continue à s'avancer sans soupçonner encore la présence du redoutable destroyer

Maintenant, il n'est plus qu'à un demi-mille ; le pilote en distingue sa masse sombre dans l'obscurité.

Déjà le lieutenant s'étonne du mutisme de son commandant, quand tout à coup celui-ci se retrouve tragique, et stoïquement il commande :

— A toute vitesse ! forcez !

L'ordre est transmis dans les machines.

Le pont de fer tremble, les tôles frémissent sous l'effort des hélices

Bientôt une masse noire apparaît à quatre cents mètres, puis une lueur éclatante illumine la mer. Le croiseur a aperçu l'ennemi, et, affolé, il projette la lumière de ses phares électriques dans la direction du destroyer afin de faciliter le tir de l'artillerie.

— Feu ! clame le commandant Okama, dans un râle d'agonisant.

Quelques secondes s'écoulent... et, au moment où une vague gigantesque, sorte de trombe liquide, soulève le navire russe, qui retombe la quille fracassée, une détonation sourde éclate dans la nuit et se mêle au fracas de l'explosion de la torpille.

Le commandant Okama s'écroule aux pieds de son lieutenant, le crâne fracassé et baignant dans la mare de sang qui tient de pourpre la dunette, pendant que les matelots nippons poussent un long cri de triomphe...

POLITIQUE RÉGIONALE

Les Élections municipales d'Aire-sur-la-Lys

Dimanche a eu lieu le scrutin de ballottage : les huit sièges ont été acquis aux réactionnaires qui ont obtenu une moyenne de 15 à 20 voix de majorité. Le Conseil est composé de 21 réactionnaires et de deux républicains.

LA RÉGION

A TOURCOING

LES VOLS DE LAINE

Surpris par des agents, cinq voleurs s'enfuient en abandonnant des ballots de laine d'une valeur de 1,200 francs

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 heure du matin, les agents Olivier et Wattel effectuaient une patrouille rue de Roubaix. Ils eurent l'idée de jeter un coup d'œil dans l'impasse Saint-Eloi. Cette impasse forme le prolongement de la rue Bolly et s'arrête au talus du chemin de fer.

SUR LA PISTE

Avançant à pas de loupe, les agents aperçurent cinq individus qui, sur le talus de la voie ferrée, poussaient devant eux de volumineux ballots.

Sans perdre une seconde, les deux agents gagnèrent, *sans être aperçus des malandrins*, une cabine du chemin de fer, située près du pont viaduc de la rue de Roubaix. Cette cabine est pourvue d'un appareil téléphonique qu'ils utilisèrent pour téléphoner au bureau central de police à l'effet d'avoir du renfort.

Quelques minutes après trois agents cyclistes arrivèrent. Se trouvant en nombre, les cinq agents s'avancèrent sans bruit vers l'impasse Saint-Eloi. Les malfaiteurs étaient à ce moment occupés à se partager le contenu des ballots, consistant en bobines de laine peignée.

Les agents firent un bond en avant, mais les malandrins étaient agiles également. Certains s'élancèrent sur la voie ferrée qu'ils traversèrent ; un ou deux traversèrent la ligne des agents. Ces derniers s'élancèrent à la poursuite en tirant des coups de revolver. Aucun des malfaiteurs ne fut être rejoint. Les deux agents revinrent alors traverser Saint-Eloi. Ils trouvèrent là 3 balles de laine contenant chacune 4 bobines de peigné soit 80 kilos par balle et en totalité 240 kilos, représentant une valeur de 1200 francs

A côté des balles ouvertes se trouvaient 6 sacs apportés pour effectuer le partage.

Une enquête fut ouverte pour connaître la provenance de cette laine et l'on ne tarda pas à savoir qu'elle avait été dérobée dans les magasins de M. Destombes Grau, filateur, rue des Cartiers. Cette filature confine à la voie ferrée.

M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, s'est rendu à la première heure à la filature.

Le concierge, M. Decoste, le pilota dans les magasins. On ne releva aucune trace d'effraction. et la porte était soigneusement fermée. On peut donc supposer que les malandrins se sont introduits à l'aide d'une fausse clef. L'enquête continue. Les sacs destinés au partage avaient été également enlevés des magasins.

***

Fin de noces tragique

L'ENQUÊTE

Descente du Parquet. — Confrontation sans résultat

Nous avons donné hier d'une façon aussi détaillée que possible le récit de la sanglante affaire qui se déroula dans la nuit de samedi à dimanche, rue des Flandres, et au cours de laquelle un habitant d'Halluin, Camille Hornaert, 31 ans, fut atteint de plusieurs blessures, notamment 4 coups de couteau à la région thoracique gauche. Ces blessures relevées l'une en avant et les trois autres en arrière mettent en danger la vie du blessé qui hier encore a eu des crachements de sang.

A en juger par l'enquête personnelle à laquelle nous nous sommes livrés pour tâcher de faire jaillir la vérité, celle de M. Niédercorn, commissaire de police du 2e arrondissement, a dû être extrêmement laborieuse. Et la lumière se fera difficilement sur cette affaire embrouillée. Camille Debruyckère, ce garçon maladif, frère de M. Edouard Debecels, le marié, dont les noces se terminèrent si tragiquement, est revenu sur ses déclarations faites devant M le Commissaire de police, mais n'anticipons pas.

LA JUSTICE SUR LES LIEUX

Le Parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, est descendu hier à 5 heures à Tourcoing.

Le magistrat instructeur s'est rendu aussitôt à l'*Hôpital Civil* en *compagnie de son* greffier, M. Baston.

Camille Debruyckère avait été extrait vers 3 heures à du poste central et conduit au commissariat du 2e arrondissement, tout proche de l'établissement hospitalier. Plusieurs témoins avaient été convoqués.

M Niédercorn, commissaire de police, se tenait à la disposition du juge d'instruction, et M le docteur Julien, médecin légiste, était également à l'Hôpital et s'est tenu au chevet du blessé prêt à intervenir si l'interrogatoire devenait trop fatigant.

DEPOSITION DE M. GUSTAVE HORNAERT

M Delalé se plaça très près du blessé et lui posa diverses questions à laquelle il lui dit de répondre à voix basse pour ménager ses forces.

Il résulte de la déposition de Gustave Hornaert qu'il ne connaissait pas ses autres compagnons, Albéric Vandeputte et Augeste X..., de Ronco. Ils s'étaient rencontrés lors de leurs au cabaret et se trouvèrent notamment ensemble à l'estaminet Baisez, rue de Menin, 152.

Hornaert déclare que dans cet estaminet il ne fut aucune allusion au mariage de Debecels.

Il alla avec ses compagnons de rencontre devant la maison où avait lieu la noce, pensant que c'était un cabaret. Quand un homme sortit armé d'un couteau le flamand et l'autre s'enfuirent. Il voulut les imiter mais fut frappé avant d'avoir fait un pas.

INTERROGATOIRE DU MEURTRIER

Camille Debruyckère est amené devant le lit du blessé. A la question de M. le Juge d'instruction : C'est vous qui avez frappé cet homme, il répond énergiquement : Ce n'est pas moi, je n'ai rien fait.

Comme on fait observer qu'il s'est reconnu l'auteur des coups de couteau devant M. le Commissaire de police, Debruyckère répond : « J'étais perdu, je ne savais pas ce que je faisais. »

Moi qui a frappé ? Camille Debruyckère répond : Ça doit être « le frère de mon beau-frère », il dit même avoir vu « le frère de son beau-frère » porter les coups au côté de l'un de ceux qui étaient venus frapper à la maison.

Confronté avec le blessé, Debruyckère regarde bien en face en levant la tête. Gustave Hornaert, à qui le juge demande : Reconnaissez-vous cet homme pour celui qui vous a frappé, dit : Il était à peu près de cette taille, mais comme je ne connais pas ces gens, je ne suis pas certain.

La confrontation et les interrogatoires dans la salle d'Hôpital ont alors pris fin.

M. le Juge d'instruction s'est alors rendu au commissariat du 2e arrondissement où il a entendu plusieurs témoins. Le marié, M. Edouard Debecels, n'a fourni aucun renseignement nouveau.

Albéric Vandeputte qui n'avait pas été convoqué, a été recherché par des agents. Il s'est amené avec un jeune enfant sur les bras.

Vandeputte n'a pu être interrogé qu'au moyen d'un interprète. C'est le sous-brigadier *Engelaere qui fit cet office.*

Il a dit qu'il avait frappé tout doucement chez Debecels pour se joindre aux gens de la noce. Il savait bien que ce n'était pas un cabaret. En voyant des invités sortir armés il s'était enfui. Il nie avoir eu un couteau en main.

Camille Debruyckère a été à nouveau longuement interrogé et a continué à nier.

Il a été, sur ordre de M. le Juge d'instruction, mis en liberté dans la soirée.

L'ENQUÊTE CONTINUE

M. le Commissaire de police a reçu mission d'entendre plusieurs autres témoins et notamment Auguste X..., de Ronco. Si l'on *ignore toujours le nom de cet homme*, on sait au moins qu'il travaille à Roubaix.

Le magistrat instructeur a quitté Tourcoing à une heure assez tardive.

A FLERS

UNE FERME INCENDIÉE

Trente mille francs de dégâts

Un incendie, d'une violence inouïe, a détruit complètement, la ferme de M. Jean Pint, située au hameau du Recuel, à Flers-Maigré la rapide intervention des secours qui arrivèrent de toutes parts, les récoltes et tous les instruments aratoires ont été réduits en cendres.

L'alarme avait été donnée par des passants qui avaient aperçu les flammes s'échappant de la toiture de la grange. Les voisins, accourus à la première alerte, s'étaient empressés d'évacuer le bétail des écuries et étables. Cette opération ne se fit qu'avec de grandes difficultés. Le feu s'était propagé à la toiture de paillottes des diverses dépendances contiguës. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux du sinistre, les bâtiments ne formaient plus qu'un immense brasier. M. Piat, le fermier, estime les pertes de vingt-cinq à trente mille francs. Il est assuré pour tout son matériel et sa récolte.

Quant à la cause du sinistre, elle est encore inconnue. On ne croit pas qu'il y ait eu malveillance.

Une foule considérable de curieux ont stationné pendant la soirée sur les lieux du sinistre.

A ROUBAIX

UN TRUC DE DOUANIER

Un fraudeur se noie

Un jeune éclaireur de fraudeurs, J.-B. Vermeil, dit « Jean le crâneur », né à Roubaix le 23 août 1880, sans domicile connu mais dont les parents habitent rue Desmarsures, 4, à Wattrelos, ne trouva rien de mieux, lundi, vers trois heures du matin, pour passer du quai de Wattrelos au quai du Sartel, que de franchir le pont du chemin de fer de Tourcoing à Ascq en s'aidant seulement de ses mains, les jambes et le corps dans le vide.

Ce truc *était celui employé par les fraudeurs* désireux d'échapper aux regards des douaniers en embuscade sur la voie ferrée, ces derniers viennent chaque soir mettre du savon noir sur les bords du tablier du pont. Vermeil ignorait ce détail qui fut cause de sa perte, car le maudit savon lui ayant fait lâcher prise, il tomba tout droit dans le canal et coula à pic.

Sur les indications d'un camarade du jeune éclaireur, qui, se trouvant sur le pont, avait assisté à la fin tragique de son ami, le cadavre de Vermeil a été retiré de l'eau vers 7 heures ½ du matin, par le canetier Godin et le dépardeur Gahyde. Il a été conduit à la morgue.

A LOOS

Une rixe entre détenus

C'était le 16 octobre dernier, les détenus de la maison centrale de Loos sortaient du préau pour passer dans le réfectoire, quand un des prisonniers, François Houlley, 22 ans, aimable, originaire de Bruxelles, fit remarquer à un de ses compagnons, Ulysse Roger, qui le précédait, qu'on venait d'abattre les arbres du préau. Ayant sans doute mal compris les paroles que l'acrobate venait de lui adresser, Roger répliqua par un geste inconvenant. Une querelle s'éleva bientôt entre eux ; Houlley se sentant vivement offensé sortit un couteau de sa poche et en frappa son adversaire. Roger fut atteint à la joue gauche près du tempero-maxillaire ; une branche du nerf facial fut coupée et une abondante hémorragie se déclara. La victime a perdu beaucoup de sang mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Bien que cette rixe se soit déroulée il y a plus de quinze jours, ce n'est qu'hier que la justice en a été informée. L'administration doit en effet, avant d'entamer toute poursuite, demander l'avis du ministre de l'intérieur.

Accompagné de son greffier M. Flahaut, M. Houzix, juge d'instruction, s'est rendu hier à la maison centrale de Loos à l'effet d'interroger l'inculpé et la victime.

A LA FRONTIÈRE BELGE

Contrebandiers et meurtriers

ARRESTATION DES COUPABLES

La gendarmerie d'Houplines fut prévenue lundi, dès la première heure, que les nommés Prosper Craye et François Baete, inculpés dans l'affaire que nous avons contée, se trouvaient 1, rue de la Liberté, à Houplines, au domicile de Craye.

A 6 heures du matin, MM. Flament, *commissaire de police* Delhaye, brigadier de gendarmerie, Dumez, garde champêtre, et les gendarmes de la brigade d'Houplines cernèrent la maison de Craye. La mère de celui-ci n'ouvrit qu'après sommations des autorités et une perquisition commença.

Dans un faux grenier, derrière une cheminée, on découvrit les deux individus recherchés qui se rendirent sans résistance.

Après procès-verbal on les a dirigés vers Lille. Ils ont pris à Armentières le train de 10 h. 17 sous la surveillance de quatre gendarmes.

Inutile de dire que la population d'Houplines a suivi de près toutes les opérations de la police et de la gendarmerie.

LE CRIME DE MONS

Les accusés retournent à Paris

Louis Legrand et Henri Gastineau, qui *ont été quelque temps les hôtes de la maison* d'arrêt de Valenciennes, en raison des confrontations à la frontière, ont été reconduits à Paris pour être écroués à la prison de la Santé.

Exploits d'autos

A ARRAS

Un pauvre vieillard écrasé par un chauffeur qui s'enfuit

M. J.-B. Six, âgé de 67 ans, pensionnaire à l'hospice des vieillards, passait, hier soir, vers sept heures, près de l'église de Ste-Catherine, lorsqu'au bas de la côte il fut tamponné et renversé par une automobile allant à toute vitesse.

M. Six, qui a eu le bras gauche fracassé, porte en outre une large plaie à la tête et des contusions sur tout le corps. On a relevé sur le bras gauche une empreinte violacée faite par le pneu.

Le blessé fut recondult à l'hospice des vieillards puis de là à l'hôpital, où on juges l'amputation du bras nécessaire. M. Six souffre horriblement.

Quant à l'auto, il a filé à toute allure après l'accident.

A Valenciennes

A VALENCIENNES

Un cheval jeté à terre. Son conducteur a le pied droit écrasé

Dimanche, vers minuit, M. Victor Noncleroq, 22 ans, marchand de faïences, coron Gobert, rentrait à Valenciennes, conduisant une voiture à quatre roues, attelée d'un cheval, lorsqu'au Maréchal-Ferrant, une automobile, conduite par M. Oswald, qui allait dans la même direction, accrocha la voiture et renversa le cheval. M. Edouard Courtecuisse, 31 ans, marchand ferrailleur, demeurant cour du Lion-d'Or, qui se trouvait dans la voiture, fut projeté à terre et blessé au poignet droit et il eut de plus le pied droit écrasé par l'une des roues de la voiture.

Pour les facteurs intérimaires

DU BUREAU DE POSTES DE CAMBRAI

M. Paul Berrec, sénateur-maire de Cambrai, vient de recevoir de M. de Barnet, directeur départemental des postes et télégraphes du Nord, la lettre suivante :

Lille, 31 octobre 1908.

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention par lettre du 23 octobre, sur les facteurs intérimaires de Cambrai qui sollicitent l'élévation de 3 à 4 francs du salaire qui leur est alloué, pour le remplacement des facteurs de ville.

J'ai l'honneur et le plaisir de vous faire connaître que, pour tenir compte aux intérimaires de la répartition désavantageuse des heures de service de ville, j'ai élevé leur rétribution, pour ce service, à 3 fr. 50, à partir du 1er novembre 1908.

Il n'a pas été possible de dépasser ce chiffre, qui est celui du salaire des intérimaires du département et notamment à Lille et à Roubaix, où la vie est particulièrement chère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Signé : De Barnet.

LES GRÈVES

A HAZEBROUCK

Au tissage Plancke

C'en est fait, l'usine est définitivement fermée et les ouvriers du tissage ont été prévenus qu'ils aient à se présenter à la caisse pour recevoir les salaires qui leur étaient dus à l'époque de l'arrêt du travail.

La cité Sainte-Barbe, rue de Rubecque, est mise en vente par son propriétaire, M. Plancke qui montre ainsi son irrévocable décision.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Lille. — On annonce la mort de M. Gasser, demeurant boulevard des Ecoles, 2, décédé à l'âge de 82 ans. M. Grasser fut pendant quelques années commissaire central à Lille et à Roubaix.

DANS LA GENDARMERIE

Nominations. — Sont nommés :

1re légion. — Compagnie du Nord. — Arme à cheval. — MM. Déjoux, cavalier au 26e régiment de dragons (élève) ; Le Blanc, brigadier au 12e régiment de hussards (élève).

Arme à pied. — MM. Kerveillant, ancien sergent-fourrier au 89e régiment d'infanterie (élève) ; Legros, ancien sergent.

Compagnie du Pas-de-Calais. — Arme à pied. — MM. Vastel, ancien maréchal-des-logis ; Provost, ancien sergent ; Guérin, ancien sergent ; Déprez, ancien soldat au 9e régiment d'infanterie coloniale ; Delattre, ancien soldat au 1er régiment de zouaves. A Roubaix (élèves) : Vignaud, ancien sergent.

Arme à cheval. — M. Hautreux, cavalier au 25e régiment de dragons.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Commission départementale. — La commission départementale se réunira le mercredi 4 novembre, à 3 heures de l'après-midi.

Récompense honorifique pour actes de sauvetage. — Des médailles d'honneur et des mentions honorables ont été décernées aux personnes ci-après désignées qui ont accompli des actes de courage et de dévouement et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois de septembre 1908 :

Nam. — Médaille d'argent de première classe. — M. Gustave Monbertrand, capitaine au bataillon de sapeurs-pompiers de Dunkerque.

Médaille d'argent de deuxième classe. — M. Jonas, sous-brigadier de police à Valenciennes.

Médailles de bronze. — MM. Havez, agent cycliste au même lieu ; Havez, sous-brigadier de police à Valenciennes ; Rameaux, pointer à Tourcoing ; Doutreligne, agent de la police de sûreté à Roubaix.

Mentions honorables. — MM. Boulet, ouvrier métier à Bailleul ; Ghislain, ouvrier métier à Bailleul ; Dilette, ouvrier métier à Bailleul ; Dondonnes à Bailleul ; Lanoy, ouvrier à l'abattoir d'Avesnes-les-Hèpe ; Hem-Lucbe, soldat de première classe au 89e d'infanterie ; Francelle, horticulteur à Saint-Aubert ; Lichtchitz, contremaître à l'école pratique de commerce et d'industrie de Maubeuge ; Vancayzeele, maréchal ferrant à Dunkerque ; Moureks, chauffeur d'automobile à Lille ; Bobin, boulanger à Dunkerque ; Cosme, agent de police à Dunkerque ; Aubegond, Leude, agents de police à Valenciennes ; Boucher, facteur des postes à Fourmies ; Follet, ouvrier scieur à Merville ; Lemaître, préposé d'octroi à Lille ; Candron, charpentier de bateaux ; Manion, gérant de ferme ; Delmar

DERNIÈRE HEURE

(NOS DÉPÊCHES)

L'interview du Kaiser

Le prince de Bulow se retirerait définitivement

Berlin, 2 novembre.

Le bruit court que l'interpellation sur les déclarations de l'empereur, annoncée pour jeudi au Reichstag, n'aurait pas lieu, le chancelier se retirant auparavant du pouvoir.

Une personnalité bien connue du monde politique affirme qu'à l'interpellation de jeudi prendront part les députés de toutes les nuances, y compris les nationaux libéraux.

Une explication officieuse

Berlin, 2 novembre.

La *Gazette de Cologne*, du 1er courant publie, d'après un communiqué officieux de Berlin, les explications suivantes au sujet de la « fâcheuse Revue » qui fut la cause de la publication si discutée des déclarations de l'empereur *dans le Daily Télégraph* :

1° L'empereur, pendant son séjour à Highcliffe et dans d'autres localités de l'Angleterre, avait eu l'occasion de causer avec divers personnages anglais de sa situation vis-à-vis de l'Angleterre. Ils de ces personnages qui qu'il serait bon de faire connaître ces vues de l'empereur au public dans l'intérêt des relations anglo-allemandes ; il rédigea alors les diverses déclarations de l'empereur sous forme d'une interview qu'il soumit à l'empereur, en vue d'être autorisé à la publier. L'empereur fit ce qui lui incombait naturellement dans les circonstances, il envoya le manuscrit au chancelier de l'empire pour que celui-ci l'examinât et donnât son avis à ce sujet ;

2° Lorsque le chancelier reçut le manuscrit, il était fort occupé par des travaux importants ; les questions multiples de politique extérieure en Orient et à Casablanca, et la réforme des finances de l'empire, dont tous les points faisaient l'objet de son étude. C'est là son excuse, *mais non sa justification*. — le chancelier le reconnaît le premier — pour avoir renvoyé, sans le lire, le manuscrit, quelque peu illisible, à l'examen de l'office des affaires étrangères. Le manuscrit est revenu sans qu'on eût fait remarquer les dangers de sa publication. C'est ainsi que la publication en eut lieu ;

3° En voyant l'article dans le *Daily Télégraph*, le chancelier, qui, s'il en eût connu le contenu, eût conseillé de s'abstenir de le faire paraître, fut extrêmement peiné de le voir imprimé et estima de son devoir de faire connaître franchement à l'empereur comment la faute avait été commise. *Il prit sur lui la responsabilité du fait et offrit à* l'empereur sa démission pour n'avoir pas rempli exactement la tâche dont l'empereur l'avait chargé ;

4° Réfléchissant aux conséquences très fâcheuses que pouvait avoir la retraite du chancelier et appréciant la franchise de l'aveu du prince de Bülow, l'empereur n'a pas accepté la démission du chancelier ; il a voulu oublier la faute commise et a accepté que toute l'histoire des causes de la publication de l'article fût rendue publique.

Il résulte de cet exposé qu'il ne s'agissait aucunement dans le fait de cette publication d'un acte officiel ou bien d'un acte personnel de l'empereur, mais qu'il s'est produit une fâcheuse bévue dont les suites sont très désagréables.

Au sujet des déclarations mêmes de l'empereur, tout ce qu'on peut objecter, c'est que le moment était mal choisi pour les rendre publiques, mais des paroles ouvertes et sincères ne peuvent rencontrer qu'un bon écho, et ces déclarations de l'empereur sur ses relations à l'égard du peuple anglais auront pour résultat final de faire serrer les rangs à tous ceux qui ont à cœur la paix entre les deux nations et de les faire s'opposer vigoureusement aux tentatives des empoisonneurs de l'opinion et des perturbateurs de paix intérieures.

Un article du « Berliner Tageblatt »

Berlin, 2 novembre.

M. Théodore Wolf écrit dans le *Berliner Tageblatt* :

Peut-être le malheur eût-il été évité, peut-être l'interview eût-elle été une si tout le mécanisme de l'empire ne fonctionnait pas dans les villégiatures, si l'empereur, le chancelier et le secrétaire d'Etat n'étaient pas séparés l'un de l'autre par des centaines de kilomètres. Il n'est pas très aimable au moment où ses amis l'abandonnent d'attaquer le prince de Bulow. Mais lorsqu'un chancelier ne peut rester à Berlin, il est préférable qu'il parle tout à fait. Aujourd'hui, le contrôle parlementaire de la puissance royale doit être plus sévère et le Reichstag devra s'exprimer clairement sur cette question de principe, si une rapide décision du prince de Bulow ne rend pas tout le débat inutile.

Ce que dit la presse anglaise

Londres, 2 novembre.

Les journaux attaquent vivement la chancellerie en raison du rôle dérange qu'elle a joué dans l'affaire des déclarations de Guillaume II. On estime que les explications officielles de samedi ne font qu'aggraver les choses.

Le Times, qui publie une lettre de M. Harold Spender, demandant à un Anglais éminent quelconque de reconnaître la magnanimité avec laquelle l'empereur a tenu tête à la colère *manifestée par ses sujets*, parle suite de sa profonde affection pour l'Angleterre, ajoute ces commentaires caractéristiques :

Nous doutons que cet Anglais éminent se présente à l'heure qu'il est, parce que la grande majorité de la nation allemande nous est hostile et que cette nation hostile a l'intention d'accroître sa marine.

Cette partie de la conversation n'échappera pas, nous l'espérons, à l'attention du gouvernement britannique.

La déclaration immédiate, faite au Parlement, qu'il sera procédé l'année prochaine à la construction du nombre de *Dreadnought* et d'*Invincible* nécessaire au maintien de la flotte anglaise à un effectif égal à celui de deux marines quelconques, sera accueillie avec plaisir par le pays après l'avertissement qu'il vient de recevoir d'une source si irréfutable.

Le Standard fait des déclarations identiques.

La situation, dit-il, est donc plus claire, et l'ère des hésitations est passée ; aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne peut maintenant passer outre à l'avertissement qui vient de nous être signifié d'une façon si retentissante.

Le Morning Post dit que l'empereur ignore sans doute les nombreuses tentatives du ministère des affaires étrangères allemand faites auprès des directeurs de journaux anglais, dans le but de propager dans le public anglais certaines opinions germanophiles. Le *Morning Post* ajoute que la première des conditions de respect de la presse anglaise est que le ministère des affaires étrangères cesse ses intrigues auprès des journaux anglais et se garde de dénaturer les faits.

Le prince impérial a fait, hier après-midi, une longue visite au chancelier de l'empire.

Une note du gouvernement français

Berlin, 2 novembre.

Le correspondant d'une agence a été reçu par M Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et lui a demandé si la nouvelle d'après laquelle le diplomate français aurait remis hier, au ministère des affaires étrangères, une note du Gouvernement de la République relative à l'interview de l'empereur d'Allemagne, était exacte.

M. Cambon a déclaré qu'il ne se croyait pas autorisé à démentir cette nouvelle et que, seul, le gouvernement allemand avait qualité pour faire un communiqué à la Presse à ce sujet.

Le correspondant ajoute que le Gouvernement de Berlin a gardé jusqu'ici le silence le plus complet.

L'inquiétude des allemands au Japon

Londres, 2 novembre.

Le correspondant du *Hérald* à Tokio dit que les propos du Kaiser sur le péril jaune causent un grand malaise dans les milieux allemands.

Les commerçants craignent de voir annuler les efforts récemment faits dans l'intérêt du commerce allemand au Japon.

La presse japonaise, ainsi que nous l'avons déjà dit, prend vigoureusement à partie les propositions impériales.

Le Temps du Japon, organe officieux, dit que c'est un avertissement que le Japon prendra à cœur.

Le *Jiji-Shimpo* dit également que le Japon est justifié à accepter l'avertissement et à se tenir prêt à toute éventualité.

L'ambassadeur français et le prince de Bulow

Berlin, 2 novembre.

M. Cambon, ambassadeur français à Berlin, a eu aujourd'hui une longue conférence avec le prince de Bulow. Le correspondant d'une agence apprend de la meilleure source que M. Cambon a averti son gouvernement qu'un courrier spécial partait aujourd'hui de Berlin, lundi, pour arriver mardi soir à Paris.

La retraite du Chancelier allemand. — On parle déjà du successeur

Berlin, 2 novembre.

Cette après-midi le bruit a couru avec persistance que la retraite du chancelier est imminente.

Dans les cercles officieux on cite déjà des candidats à la succession de M. de Bulow et, parmi ceux-ci, comme ayant le plus de chances, le général de cavalerie Mackensen et le baron Marschal de Bierstein, ambassadeur allemand à Constantinople.

LA CRISE ORIENTALE

La Russie et la conférence

Paris, 2 novembre.

Il paraît que la Russie n'accepterait pas de considérer l'annexion de la Bosnie-Herzégovine comme un fait accompli.

La *Gazette de la Bourse* écrit que le projet de conférence est tombé dans l'eau. Personne ne veut de la conférence, la Russie moins que personne. *Le Nouvoé Vrémia* écrit à ce propos :

Nous ne désirons pas entreprendre une guerre, ni conseiller à l'Angleterre d'en entreprendre une. Nous nous bornons à écouter l'appel que nous adressent nos frères slaves, et nous disons : Permettez-moi, à nous Russes, de ne pas contresigner l'annexion. Ne nous demandez pas d'y consentir ; ne nous forcez pas à venir à la conférence pour sanctionner une action indigne.

La Russie et les revendications

Saint-Pétersbourg, 2 novembre.

Le prince héritier de Serbie a quitté Saint-Pétersbourg lundi, mais M. Pachitch, qui l'a accompagné dans son voyage, restera encore quelques jours dans la capitale russe.

M. Pachitch a déclaré que le prince héritier de Serbie avait été très satisfait de son entrevue avec le tsar. M. Pachitch lui-même a exposé à Nicolas II l'opinion serbe et il a fait appel à la protection traditionnelle de la Russie sur les Slaves des Balkans. L'homme d'Etat serbe dit avoir l'assurance que la Russie tiendrait compte des intérêts de la Serbie et du Monténégro.

Une dépêche envoyée de Vienne à la *Reich*, organe constitutionnel démocrate, dit que M. Izvolski a déclaré au comte Berchtold, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, que la Russie mettait comme condition à la réunion de la conférence la discussion de la question de compensations territoriales à la Serbie et au Monténégro. La *Reich* écrit à ce propos : « En ce qui concerne la Russie, tout au moins, la cause de la Serbie est sauvée. »

Les délégués pour les négociations

Constantinople, 2 novembre.

Les journaux annoncent que Nourad-oungian, ministre du commerce, a été nommé délégué de la Turquie pour les négociations avec le délégué bulgare.

Chevket-pacha, commandant de la 2e division, qui fait partie de la garnison de Yildiz-Kiosk, est remplacé par le général Djemt-pacha.

Les mutineries militaires en Turquie

Constantinople, 2 novembre.

A la suite de l'incident de samedi à Tauchkichla, auquel se sont ajoutés les désordres d'un autre régiment de Yildiz-Kiosk, le comité persiste dans son intention primitive d'éloigner peu à peu la garnison du palais.

Le ministre de la guerre vient de remplacer le général Chevket pacha, soupçonné de la division de la garde impériale, trop imbu des principes de l'ancien régime et qui serait en partie responsable de l'incident de samedi.

En outre, un autre croiseur est sorti de la Corne-d'Or, et a mouillé devant le palais de Dolma-Bagtché. Les troupes des Albanais et des zouaves de Yildiz peuvent être menacées.

L'élection présidentielle aux États-Unis

New-York, 2 novembre.

Les managers des partis républicain et démocrate ont publié ce soir les dernières pronostics pour l'élection présidentielle de demain.

On sait que le nombre des votes doit être de 265.

Le manager du parti républicain en revendique 305 pour M. Taft, son candidat.

Celui du parti démocrate en compte 204 pour M. Bryan. On ne pense pas que les résultats ne soient connus en Europe avant mercredi matin.